



Madame, Monsieur,

Vous êtes intéressé-e par notre formation en voilerie.

Si vous souhaitez nous rencontrer et découvrir cette formation en activité, vous pouvez nous rendre visite de septembre à mi-décembre, de février à fin mars.

Au préalable, prévenez-nous de votre visite. Durant les périodes de confinement, nous ne recevons aucune visite.

Les jours travaillés les lundis, mardis, mercredis de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18h et le jeudi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Nous organisons deux fois durant la formation une opération portes ouvertes le vendredi et le samedi (une en avril et une autre en novembre).

Vous êtes salarié-e dans une entreprise. Vous pouvez bénéficier du financement du coût de votre formation et rémunération par le biais du CPF de transition (dispositif remplaçant le congé individuel de formation). La structure a contacté est Transitions pro de votre région.

a) *Conditions administratives à remplir pour faire votre demande :*

- 1) **si vous êtes en CDI** : il faut justifier d'une ancienneté de 24 mois, discontinu ou non, dont 12 mois dans la même entreprise, quel que soit la nature des contrats de travail successifs.
- 2) **Si vous êtes en CDD** : il faut avoir travaillé 24 mois, consécutifs ou non au cours des 5 dernières années, dont 4 mois en CDD consécutifs ou non au cours des 12 derniers mois.
Exclus de ce dispositif : les contrats d'apprentissage, les contrats de professionnalisation, les contrats conclus avec un jeune au cours de son cursus scolaire ou universitaire, les CDD qui se transforment en CDI, les CUI CAE (Contrat Unique d'Insertion. Contrat d'Accompagnement à l'Emploi).

b) *La rémunération durant le CPF :*

La rémunération est maintenue sur le temps de travail sous réserve d'assiduité en centre de formation et en stage en entreprise. Ce qui est réalisé hors temps de travail n'est pas rémunéré.

Calcul de la rémunération : Elle est calculée sur la base d'un pourcentage du salaire moyen de référence (12 mois précédant le début de l'action de formation pour les salarié-e-s en CDI. Pour les CDD, le salaire moyen de référence est calculé sur la base des derniers mois en CDD à l'exclusion des contrats CUI CAE, apprentissage, professionnalisation).

Montant : Pour un salaire inférieur ou égal à deux Smic, la rémunération est maintenue à 100 %.

Pour un salaire supérieur à deux Smic, la rémunération s'établit à 90 % pour les formations s'étalant sur une année ou 1200 heures pour les formations en discontinu ou à temps partiel.
Vérifiez les prises en charge possible auprès de l'organisme auquel vous dépendez, elles peuvent différer.

c) *Procédure à suivre* : à minima 4 mois avant le début de l'entrée en formation.

- 1) **Contactez Transitions Pro de votre région** auquel votre employeur reverse ses fonds
Participer à la réunion d'information de l'organisme.
- 2) **Prendre rendez-vous avec un-e conseiller-ère** pour construire votre projet de formation.
- 3) **Demandez une autorisation d'absence à votre employeur** (en précisant l'intitulé, la date, la durée, l'organisme de formation) et la faire parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception ou en main propre en demandant un accusé de réception.
- 4) L'employeur a un mois pour répondre. Passé ce délai et sans réponse de sa part, la demande est considérée acceptée.
- 5) **Demandez le dossier de prise en charge auprès de Transitions pro de votre région.** Faire compléter le dossier par le centre de formation, vous et votre employeur. Rédiger une lettre de motivation et un CV à destination de la commission paritaire. Votre conseiller Transitions pro peut vous aider dans vos démarches.
- 6) **Déposer le dossier complet 60 jours avant le début de la formation auprès de Transitions pro.** Votre dossier sera examiné au plus tard à la commission qui précède votre entrée en formation. En cas de réponse négative, vous pouvez déposer un recours en apportant des éléments nouveaux.



Vous allez trouver plusieurs informations dans ce document :

A conserver :

	Un plan de formation détaillé indiquant les périodes en centre et en entreprise
	La fiche encadrant
	Livret de compétences
	Fiche Carif Oref

Si vous souhaitez être convoqué-e aux tests et entretien de sélection, il faudra nous faire parvenir les documents suivants complétés que vous trouvez au premier ICI de cette rubrique :

	La fiche administrative
	Le curriculum vitae
	La lettre de motivation
	Copie carte d'identité
	Copie assurance responsabilité civile

Avant votre entrée en formation, des tests et entretien de sélection auront lieu sur une journée maximum :

- Nous débuterons par une information collective,
- Nous vous demanderons de réaliser un découpage, un montage et un collage avec du double-face en fonction des instructions (plan fourni) (durée : une heure),
- De répondre à un questionnaire écrit portant sur votre connaissance du milieu, votre motivation, des exercices de géométrie (durée : une heure),
- Ensuite, nous vous recevrons pour un entretien d'une ½ heure.

A la suite des tests, vous aurez une réponse sous 15 jours à 3 semaines par courrier ou courriel. Si la réponse est positive, nous vous indiquerons la procédure administrative à suivre, et nous vous joindrons les informations nécessaires pour la rentrée : la liste d'outillage, le règlement intérieur (à lire, imprimer et nous retourner signé), la fiche « en cas d'accident » à nous compléter et nous retourner, la liste hébergement.

Vous pouvez nous contacter si vous souhaitez plus de précision.

Dominique BESCOND.



PLAN DE FORMATION DETAILLE VOILIER·ERE NAUTIQUE
PERIODES EN CENTRE ET EN ENTREPRISE
951 heures en centre, 210 heures en entreprise

SEMAINES	Cours pratiques	Cours théoriques
1-6 (6 semaines) 210 heures	Module 1 : Apprentissage de la couture à la machine Apprentissage de la couture manuelle	Savoirs fondamentaux Présentation du métier Culture générale Méthode de tracé des voiles Culture technologique : Technologie des tissus Culture spécifique : Ethnologie navale
7-10 (4 semaines) 140 heures	Module 2 : Tauds Capotes	Housses, chaussettes, easy bag, taud de soleil. Prise de côtes par triangulation. Théorie des renforts. Méthode de gabariage.
11-23 en partie (13,28 semaines) 465 heures	Module 3 : Voiles traditionnelles. Voiles modernes et de compétition. Spi	Tracé des voiles. Choix des matériaux et des finitions.
23 en partie-28 en partie (3 semaines) 105 heures	Module 4 : Gréement dormant et courant. Epissures. Manille textile : loop Epissures sur câble. Les nœuds et leurs applications	Enrouleurs. Rappel sur les fibres et les cordages.
23 en partie (semaine partielle) (31 heures)	Module 5 : Initiation au développement durable. SST. Information sur l'égalité homme femme. Bilan	

- Formation en centre : du 8 septembre au 22 décembre 2022
du 30 janvier au 23 mars 2023
du 18 avril au 17 mai 2023

stages en entreprise : du 9 au 28 janvier 2023 et du 27 mars au 15 avril 2023.

Portes ouvertes : les 18 et 19 novembre 2022. Récupérations les 14 et 21 novembre 2022.

Les 21 et 22 avril 2023. Récupérations les 17 et 24 avril 2023



FORMATEUR VOILERIE

Loïc HARDOUIN

DNAP Beaux Arts

BT ouvrage métallique

CAP dessin ouvrage métallique

BEP ouvrage métallique

Voilier depuis 1992

Formation parcours formateur.trice : préparer et animer des actions de formation (2020)

Formateur depuis septembre 2017



LIVRET DE COMPETENCES VOILIER·ERE NAUTIQUE De Madame Monsieur

Formation du

au

Entreprise (1^{er} stage)

Entreprise (2^{ème} stage)

OUVRIER·E VOILIER·ERE

1° SITUATION PROFESSIONNELLE – CLE : FABRICATION DES VOILES

TACHES	COMPETENCES	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR	NOTES/20 CENTRE ENTREPRISE
T1 : Tracer - A plat 1 2 3 (à l'échelle 1/sur plancher, à l'échelle 1/n sur plan, sur laize / plancher, sur laize / plan) - Contour gabarit	- Mobiliser les informations nécessaires à la situation - Les traduire sous forme de dessin - Tracer (réalisation) - Contrôler	- Lire le plan, la fiche technique et le descriptif - Recueillir les consignes - Contrôler l'information	- Vocabulaire professionnel - Notions de géométrie - Notions d'échelle - Structure générale de la voile
T2 : Couper - A plat 1 2 3 - A la table	- Choisir des outils appropriés à la situation - Maîtriser les matériels (régler et conduire) - Contrôler		

TACHES	COMPETENCES	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR	NOTES/20 CENTRE ENTREPRISE
--------	-------------	--------------	--------	-------------------------------

T3 : Assembler - Positionner les différents composants - Coller et / ou piquer	- Déterminer l'ordre et le sens d'assemblage - Maîtriser les matériels (régler et conduire) - Connaître les différents types d'assemblage - Contrôler		
T4 : Exécuter les finitions - Confectionner certains accessoires - Poser les accessoires de finitions (sertir, visser, coudre) - Contrôler l'ensemble des résultats - Plier, mettre en sac	- Connaître les accessoires, leurs sens d'assemblage - Déterminer l'ordre et le sens de pose - Maîtriser les matériels - Contrôler		

OUVRIER·E VOILIER·ERE

2° SITUATION PROFESSIONNELLE – CLE : REPARATION (Voiles, tauds, capotes)

TACHES	COMPETENCES	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR	NOTES CENTRE ENTREPRISE	
T1 : Examiner les dégâts - Etaler la voile - Repérer les dégradations - Rechercher l'origine (causes accidentelles et causes liées à l'usure)	- Inventorier, classer - Faire un diagnostic simple		- Représentation du schéma Voile / Gréement - Connaissance des accidents - Efforts dans la voile - Type de coupe - Orientation des matériaux
T2 : Décider et organiser le type de réparations - Choisir les réparations types - Définir l'ampleur - Estimer le coût - Vérifier la pertinence (Technique, Coût) - Remonter l'information (Aspect technique, Eléments du coût)	- Ajuster la réponse à un cas particulier - Respecter l'homogénéité de la voile - Communiquer		- Connaissance des matériaux - Connaissance des coûts

3° SITUATION PROFESSIONNELLE – CLE : CONFECTION DES TAUDS ET CAPOTES

TACHES	COMPETENCES	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR	NOTES CENTRE ENTREPRISE
T1 : Concevoir le taud ou la capote - Prendre les côtes - Concevoir le volume - Prévoir les accessoires			

T2 : Confectionner l'objet Se reporter aux tâches de la situation professionnelle - clé n°1			
---	--	--	--	-------



Certificat de qualification professionnelle

Voilier nautique / ouvrier voilier

[Code Certif Info n°90231]

Niveau

Sans niveau spécifique

Objectif

A partir d'un plan ou descriptif, l'ouvrier voilier doit exécuter en toute autonomie toutes les opérations de fabrication des voiles, tauds et capotes. Il fabrique également de la sellerie comme les housses et les bâches.

Toutes ces opérations sont menées sur des matières modernes (polyester, nylon) et traditionnelles.

Il doit aussi savoir effectuer des réparations courantes sous les conseils du maître voilier : relever les cotes sur le bateau en vue de la fabrication sur mesure ou effectuer toutes les opérations de matelotage sur câble et filin textile.

Programme

Etudes de la dynamique voile, gréements, types de coupes (CAO, tables traçantes), connaissances du matériel (machines, presse à sertir, à manchonner, fer à chaud) et des matériaux (filins, cordages, tissus, câbles, profils de mats), fabrication, réparation, enrouleurs, matelotage, gestion de la fabrication et analyse des coûts.

Modalités d'admission

PRÉ - REQUIS

Pour cette formation, seules l'expérience nautique et une pratique courante de la voile sont appréciées. Les expériences textiles (couture, matériaux souples) sont évidemment appréciées.

Débouchés

Classé en E dans la catégorie Ouvrier.

Certificateur

CPNE des entreprises relevant de la navigation de plaisance

Valideur

CPNE des entreprises relevant de la navigation de plaisance

Cette certification remplace

- [CQP ouvrier voilier](#)

Pour en savoir plus

<http://www.fin.fr/contenus/les-dossiers-du-nautisme/talents/la-formation-la-francaise/les-organismes-de-formation-references-par-la-fin#electro>

Domaine(s) de formation

23630 : Voilerie

Groupes formation emploi (GFE)

L : Textile, habillement, cuir

Accessibilité :

VAE



Formation initiale



Appr.

N.C.

Formation continue

N.C.

Contrat de pro

N.C.

Demande individuelle

N.C.

Textes officiels

Informations mises à jour le 12/07/2016 par Certif Info.